Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI VHDC – Constitution de société

Référence : L031711

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 6 juin 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Patrick LANNURIEN, en date du 28 mai 2025, à LA FORET FOUESNANT. Dénomination : SCI VHDC. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 18 Rue de la Palestine, 29000 QUIMPER. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.. Durée de la société : 60 année(s). Capital social fixe : 1200 euros Montant des apports en numéraire : 1200 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.. Gérant : Monsieur Hugues DENIEL, demeurant 5 Bis route de Fouesnant, 29940 La Foret Fouesnant Gérant : Madame Vahina CARIOU, demeurant 1 Allée Sarah Bernhardt, 29000 Quimper La société sera immatriculée au RCS QUIMPER. Pour avis. le Notaire

Consulter cette annonce en ligne